



B&B Bordeaux Bassins à flots <bb_4661@hotelbb.com>

Fwd: [CS Sgen-CFDT] Intervention EFRP PA sur le rapport CFDT 2022-26

Lébely <fabrice.lebely@laposte.net>
 À : bb_4661@hotelbb.com

22 juin 2026 à 21:48

De : "'Lébely' via CS SgenCFDTProvenceAlpes" <cs-sgencfdtprovencealpes@googlegroups.com>

Envoyé : 22 juin 2026 21:28:37 GMT+02:00

À : cs-sgencfdtprovencealpes@googlegroups.com

Objet : [CS Sgen-CFDT] Intervention EFRP PA sur le rapport CFDT 2022-26

Je suis moi-même professeur des écoles dans un département rural de l'arrière pays provençal et ma collègue à mes côtés est professeur agrégé de physique chimie dans un lycée d'Aix-en-Provence. Depuis novembre 2025 notre syndicat Éducation Formation Recherche Publiques Provence Alpes a fait le choix de donner un maximum de pouvoir au Conseil syndical et n'a plus de Commission exécutive. Comment des conseillers syndicaux agents de service ou ouvriers du CROUS et d'autres professeurs d'université ou maîtres de conférences peuvent se parler et trouver un terrain d'entente ? Nous aimerions qu'une telle question se pose à tous les niveaux de l'organisation qui est la nôtre, à la fédération, à l'URI, à la conf.

Lors du mandat écoulé, la CFDT a montré sa force et son engagement auprès des travailleuses et des travailleurs, en particulier lors du mouvement de contestation de la réforme des retraites. Nous sommes fiers d'appartenir à l'organisation qui a obtenu grâce à sa ténacité et à la clarté de ses positions la suspension du report de l'âge de départ à 64 ans.

En revanche, nos revendications pour une meilleure reconnaissance du travail, présenté à Lyon comme une nouvelle lutte à mener, n'ont rencontré qu'un faible écho auprès des milieux patronaux et des gouvernements qui se sont succédés depuis 2022. La richesse de nos propositions doit être réaffirmée en matière de "dialogue professionnel" étant donné la souffrance de tant de travailleuses et travailleurs dans la société néolibérale.

Document Unique d'Éval. des Risques Pro

Programme Annuel de Prévention des Risques Pro

Ces documents obligatoires dans le code du travail - le DUERP et le PAPRIACT - n'existent pas dans la plupart des entreprises et administrations... Pourquoi ? Aucun faux-fuyant n'est admissible et ces combats ne nous mobilisent pas comme ils le devraient. En effet, dans le manifeste de 2025 Le travail que nous voulons, il est ~~précisément~~ indiqué que l'exercice du "dialogue professionnel" serait un ~~outil~~ particulièrement approprié pour établir et faire vivre le DUERP et le PAPRIACT dans chaque unité de travail. *« moyen de prévention » et pas sans doute un outil...*

Les perspectives mondiales, européennes et nationales assez sombres pourraient justifier aujourd'hui l'investissement dans une préparation militaire. Cependant, nous réclamons que le contre point de ces mesures préventives soit un investissement massif dans les services publics de l'éducation, la santé et la justice.

La lutte contre l'extrême droite doit passer par leur développement prioritaire. Les bonnes intentions ne suffisent pas et sont presque dérisoires dans le contexte actuel.

Par exemple : parmi les 3 axes stratégiques validés par le bureau national en juin 2025, nous n'avons toujours pas réussi à favoriser la mixité sociale dans nos établissements. **Malgré le travail de la commission citoyenne sur les temps de l'enfant, la réforme des rythmes scolaires reste un vœu pieux.* La transition écologique est loin d'être le sujet prioritaire pour notre ministère. *Nous en avons un exemple vivant en ce moment avec les fermes d'écoles et le report des horaires du bac dans certaines communes.* Malgré ces bémols, nous approuvons le rapport d'activité.

Pour finir, je citerai Lumir Lapray, cette activiste que notre syndicat a fait venir à Manosque la semaine dernière : il faut continuer à s'organiser pour défendre nos droits et notre projet de société quels que soient les résultats de l'élection présidentielle.

La Poste

--

Vous recevez ce message, car vous êtes abonné au groupe Google CS SgenCFDTProvenceAlpes.

Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir d'e-mails le concernant, envoyez un e-mail à l'adresse cs-sgencfdtprovencealpes+unsubscribe@googlegroups.com.

Pour afficher cette discussion, accédez à <https://groups.google.com/d/msgid/cs-sgencfdtprovencealpes/75029089-FDB2-4B7D-AFDA-6BDC852D555D%40laposte.net>.

* 1/ quand le sociologue Toussaint Soudi est venu à notre congrès syndical en novembre 226, il nous a expliqué que nous étions déjà en situation de sécession scolaire: c.à.d. qu'ensemble sur un territoire une scission s'est parfois opérée entre établissements privés à la composition sociale favorisée et établissements publics qui assurent quasiment seuls la prise en charge de la difficulté sociale.

2/ TEJ.

3/ Enfin, en terme de scolarisation des élèves en situation de handicap la politique actuelle va à l'encontre de ce qu'il conviendrait de proposer pour que notre système éducatif permette à chaque élève de trouver sa place et de réussir selon ses capacités.

Le congrès de la scolarisation des élèves handicapés